



MA CHARTE ETHIQUE

Préambule

En tant que Consultante et Coach spécialisée en leadership, gouvernance, protection et bien-être au travail, il me semble important de préciser ici la responsabilité particulière que je porte envers mes clients et partenaires. Il est pour moi essentiel de conserver en toutes circonstances une cohérence entre les principes et valeurs dont je m'inspire et leur mise en pratique dans mes accompagnements.

Cette charte définit donc les principes fondamentaux qui guident mon engagement, garantissant une approche éthique, humaine et efficace.

I. VALEURS FONDAMENTALES

1.1 Intégrité et Transparence

- ✚ Agir avec honnêteté et éthique dans toutes mes interactions.
- ✚ Être transparente sur mes méthodes, compétences et limites professionnelles.
- ✚ Refuser tout conflit d'intérêts et signaler toute situation pouvant compromettre mon objectivité.

1.2 Respect et Bienveillance

- ✚ Accueillir chaque personne avec bienveillance, indépendamment de son profil, de son parcours ou de ses opinions.
- ✚ Respecter la confidentialité des échanges et les engagements pris avec mes clients et partenaires.
- ✚ Encourager un climat de confiance et de sécurité psychologique.

1.3 Autonomie et Empowerment

- ✚ Aider les individus et les organisations à développer leur propre capacité de réflexion et d'action.
- ✚ Encourager la prise de responsabilité et l'autonomie dans la gestion des défis professionnels.
- ✚ Adapter mes interventions pour renforcer durablement la confiance et les compétences des personnes accompagnées.



Soizick MARTIN (elle/she)

Consultant et Coach

Leadership, Gouvernance et Bien-être au Travail

1.4 Excellence et Engagement

- ✚ Maintenir un niveau élevé d'expertise et de formation continue dans mes domaines d'intervention.
- ✚ Proposer des solutions adaptées aux besoins spécifiques des clients, basées sur des méthodes éprouvées, bonnes pratiques et des approches innovantes.
- ✚ M'assurer que mon accompagnement contribue à des transformations réelles et durables.

1.5 Responsabilité et Impact Sociétal

- ✚ Promouvoir un leadership éthique et une gouvernance responsable dans les organisations.
- ✚ Encourager des environnements de travail respectueux de la dignité humaine, de la diversité et de l'inclusion.
- ✚ Soutenir des pratiques professionnelles qui favorisent le bien-être et la santé mentale au travail.

II. ENGAGEMENTS PROFESSIONNELS

2.1 Confidentialité et Déontologie

- ✚ Garantir la discrétion et la protection des données partagées.
- ✚ Respecter le cadre légal et réglementaire en vigueur.
- ✚ Ne jamais utiliser les informations obtenues à des fins personnelles ou non autorisées.

2.2 Neutralité et Impartialité

- ✚ Accompagner mes clients sans jugement ni parti pris.
- ✚ Offrir un espace de parole sécurisant et ouvert à la diversité des perspectives.
- ✚ Refuser toute forme de discrimination et favoriser l'équité dans mes accompagnements.

2.3 Collaboration et Partage

- ✚ Encourager des échanges enrichissants avec d'autres professionnels du coaching, de la gouvernance et du bien-être au travail.
- ✚ Favoriser la co-construction avec mes clients pour des solutions adaptées et durables.
- ✚ Reconnaître et valoriser l'apport des autres experts et disciplines dans mes interventions.



III. APPLICATION ET EVOLUTION DE LA CHARTE

Cette charte est un engagement vivant, évoluant en fonction des avancées professionnelles et des retours d'expérience. J'invite mes clients et partenaires à me faire part de leurs observations pour assurer une amélioration continue de mes pratiques.

Supervision du Coaching

La supervision est un espace confidentiel où le coach peut réfléchir sur ses pratiques, explorer ses défis professionnels et recevoir un retour constructif de la part d'un superviseur qualifié. Cette démarche vise à assurer un accompagnement éthique et professionnel des clients, en favorisant une prise de recul, la gestion des limites personnelles et professionnelles, ainsi que l'amélioration continue de ses compétences.

Je m'engage à participer à des séances de supervision régulières, afin de garantir la qualité et l'intégrité de ma pratique.

Réflexion et ajustement réguliers

Une réflexion régulière sur la pratique professionnelle permet d'identifier les forces et les axes d'amélioration des accompagnements. Cette réflexion inclut l'évaluation continue de l'efficacité des interventions, l'ouverture à des retours constructifs de la part des clients et des pairs, ainsi que l'exploration de nouvelles approches et méthodes.

Je m'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour m'assurer que mes services évoluent en fonction des besoins des clients et des standards professionnels, dans le respect des valeurs éthiques.

Par cette charte, je m'engage à promouvoir un leadership responsable, une gouvernance éthique et des environnements de travail humains et performants.

Fait à Bruxelles, le 31 janvier 2025

Soizick Martin